

LIGUE OUEST

994/05/IA

Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse et des
Sports
N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

NOTE D'ORGANISATION
STAGE MULTIDISCIPLINAIRE
Kick-boxing - Pancrace - Contact-défense
du 20 au 22 janvier 2023
CHÂTEAULIN (Finistère)

Annexe 1 : « Le développement durable pendant une manifestation »

1. GENERALITÉS

Le stage multidisciplinaire (kick-boxing, Pancrace et Contact défense) de la ligue Ouest de la FCD sera organisé, du 20 au 22 janvier 2023 par la section sports de combat du CSLG Ty Vougeret de Châteaulin. Cette manifestation inscrite au calendrier de la Ligue se déroulera dans la salle sports de combat du gymnase.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

- a) **Club organisateur** : CSLG Ty-Vougeret de Châteaulin
- b) **Responsables de l'organisation** :
Arnaud MALLEJACQ - arnaud.mallejacq@gmail.com - 06 85 13 05 48
- c) **Conseiller technique ligue Ouest** :
Louis Thierry - kobukaidefense@gmail.com - 06 60 51 52 82
- d) **Déroulement du stage** :
Intervenant :
Monsieur Zakaria Chellali (champion de France de Kick-boxing - équipe de France militaire de MMA).

Vendredi 20 janvier :

- En soirée, à la Brest Arena, championnat du monde de Kick-boxing - 3^e édition de l'United Fight Night.

Samedi 21 janvier

- 09h00 à 11h30 : stage ;
- 14h00 à 18h00 : stage.

Dimanche 21 janvier

- 09h00 à 11h00 : stage, retour dans les clubs.

e) Tenue :

- Tenue de sport ;
- Matériel et protections de boxe.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

a) Transport :

- A la charge des clubs participants.

b) Accueil vendredi 20 janvier 2023 :

- Accueil à partir de 14h00 à l'École de gendarmerie de Châteaulin - 29150 DINEAULT.
- 17H00 : départ pour Brest Arena.

c) Hébergement :

- Hôtel cadre de l'école de gendarmerie.

d) Restauration :

- Vendredi : sur le site Brest Arena à **la charge des participants**
- Déjeuner samedi : camion pizza sur le site du gymnase
- Dîner samedi : repas de cohésion à « l'Auberge du Poisson Blanc » à Pleyben

e) Soutien santé :

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD. En cas d'incident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

a) Licences et documents :

Chaque **concurrent** devra être en possession de sa licence FCD 2022/2023 et d'un certificat d'aptitude à la pratique des arts martiaux ou sports de combat.

Les organisateurs devront être licenciés FCD.

b) Engagement :

Droits de participation :

- Licencié FCD avec hébergement 145 €
- Licencié FCD sans hébergement 85 €
- **Le tarif à 145 €** comprend les nuits d'hôtel, la place pour le gala à la Brest Arena et les deux repas.
- **Le tarif à 85 €** comprend la place pour le gala à la Brest Arena et les deux repas.

Aucun paiement sur place.

Attention : Le trésorier de la ligue Ouest adressera aux clubs une facture correspondante au nombre de participants au stage.

Procédure d'inscription : Via l'application SYGEMA de votre club. Inscription en ligne **avant le 10 décembre 2022** (délai de rigueur).

c) Financement :

La subvention accordé par la ligue est de 15 € par participant.

Les frais seront pris en charge par la ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la ligue Ouest les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest FCD.

d) Assurances :

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur le site de la FCD SYGEASSUR).

e) Bilan activités et compte-rendu :

A l'issue de la compétition, le responsable adresse aux différents destinataires la fiche bilan activités.

f) Droit d'image :

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DEVELOPPEMENT DURABLE

Voir annexe 1.

Gérard HAUSE

Vice président de la Ligue Ouest

En charge du pôle activités



Destinataires (par courriel) :

- Président de la Ligue Ouest ;
- Membres du comité directeur de la Ligue ;
- Trésorier général de la Ligue ;
- Président des clubs LO/FCD ;
- CTS Ligue Thierry LOUIS kobukaidefense@gmail.com
- Arnaud MALLEJACQ arnaud.mallejacq@gendarmerie.interieur.gouv.fr - arnaud.mallejacq@gmail.com



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION

BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES

ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

